

Flash Infos n°1

Avril 2025

Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales en visioconférence à l'EFS d'Etampes

A compter du 20 mai 2025, la Caisse d'Allocations Familiales organise des permanences en visioconférence.

Ces permanences se tiendront les 3^{èmes} mardis de chaque mois de 9h à 12h pour une durée de 15 minutes par allocataire.

L'inscription est obligatoire soit par téléphone au 01.69.92.99.68 soit par mail : pref-espacefranceservices-etampes@essonne.gouv.fr.

Lors de l'inscription, l'allocataire devra communiquer :

- son nom et prénom
- son numéro de sécurité sociale ou numéro d'allocataire
- le motif du rendez-vous
- une adresse mail exacte.

Le lien d'invitation TEAMS est ensuite transmis à l'allocataire puis couplé d'un rappel téléphonique automatique 24 heures avant le rendez-vous.

 Le jour du rendez-vous, l'allocataire doit se munir du lien d'invitation de la CAF adressé sur sa boîte mail. Si besoin, il peut venir avec son adresse mail et son mot de passe.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.

Permanence de CITHÉA

A compter du 17 avril 2025, le Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement organise des permanences au sein de l'Espace France Services d'Etampes.

Le Groupement Associatif CITHéA intervient dans la préventions aux familles et la protection de l'enfance.

Les permanences se tiendront les 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 9h à 12h pour une durée d'environ 1 heure par personne. Cet entretien d'information se tiendra dans un bureau confidentiel.

L'inscription est obligatoire auprès de CITHéA en composant le 01.46.01.99.19 ou le 06.29.57.06.31.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.

Permanence d'un Conseiller Budget

L'Union départementale des associations familiales propose, depuis 2024, une permanence au sein de l'Espace France Services d'Etampes pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

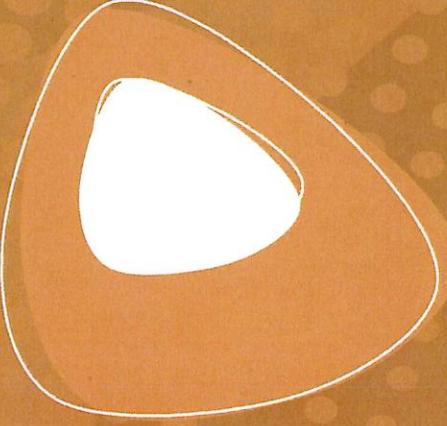
Le PCB s'adresse à tout public et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

La permanence se tient un jeudi après-midi par mois de 14h à 16h pour une durée de 40 minutes par rendez-vous.

L'inscription est obligatoire soit à l'accueil, par téléphone au 01.69.92.99.68 ou par mail : pref-espacefranceservices-etampes@essonne.gouv.fr.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.



Visiocont@ct

A compter du 20 mai 2025,
une permanence CAF en visioconférence

aura lieu tous les 3^{èmes} mardis de chaque mois
au sein de l'EFS de la Sous-Préfecture d'Etampes
de 9 heures à 12 heures

L'inscription est obligatoire à l'adresse mail :
pref-espacefranceservices-etampes@essonne.gouv.fr
ou par téléphone au 01.69.92.99.68



Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement

Le Groupement Associatif CITHéA intervient dans la prévention aux familles et la protection de l'enfance

Médiation Familiale IDF



LA MÉDIATION FAMILIALE

Apaiser les conflits, trouver des solutions, formaliser des accords



POURQUOI ?

Parce que la communication est souvent difficile dans un contexte de rupture ou de crise, les conflits familiaux peuvent s'avérer délicats à résoudre.

La médiation familiale est un outil accessible et efficace pour :

- Travailler les liens familiaux ou les redéfinir.
- Prendre des décisions travaillées collectivement dans l'intérêt de tous, en privilégiant toujours l'intérêt de l'enfant.
- Réfléchir ensemble à l'organisation de la vie quotidienne suite à un divorce ou à la séparation des parents.

"Cela nous a permis de définir le montant de la pension alimentaire"

Sulhassan, 34 ans

"On a pu décider ensemble du planning pour la garde de nos enfants"

Comille, 45 ans

"Je m'occupe seul de mon parent âgé, j'aimerais que mes frères et sœurs prennent le relais"

Pascal, 52 ans

POUR QUI ?

La médiation familiale vise à aider toute personne en situation de conflit familial, comme :

- Les parents en situation de rupture, séparation, divorce.
- Les parents / adolescents en rupture de communication et de liens.
- Les familles recomposées.
- Les familles homoparentales.
- Les grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants.
- Les parents souhaitant garder des liens avec leurs enfants, ou avec les enfants de leur ex-conjoint.
- Les fratries (héritage, placement ou soins d'un parent dépendant, etc.).
- Toute personne en situation de conflit familial.

"On s'est mis d'accord pour que je revoie mon père sans sa copine, au moins au début"

Jana, 12 ans

PARIS / ESSONNE / HAUTS-DE-SEINE / SEINE-SAINT-DENIS / VAL-DE-MARNE

TEL : 01 46 01 99 19

75 - PARIS : 5ème (L'ATELIER DES FAMILLES DU 75) - TGI DE PARIS - COURS D'APPEL DE PARIS - MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DU 15ème arr.

91 - ATHIS MONS - ANGERVILLE - ARPAJON - COURCOURONNES - EVRY - TGI EVRY - ETAMPES - PALAISEAU - MASSY - MONTGERON - RIS ORANGIS - LES ULIS - VIGNEUX SUR SEINE

92 - ANTONY - BAGNEUX - BOIS COLOMBES - BOURG LA REINE - CHATENAY MALABRY - CHATILLON - FONTENAY AUX ROSES - GENNEVILLIERS - LA GARENNE COLOMBES - MALAKOFF - MONTROUGE - SCEAUX - TGI NANTERRE

93 - BOBIGNY - MONTRUIL - TGI BOBIGNY - LES LILAS - NOISY-LE-GRAND (L'ATELIER DES FAMILLES DU 93)

94 - ALFORTVILLE - FRESNES - L'HAY-LES-ROSES - TGI CRETEIL - VILLEURE - VITRY SUR SEINE - VILLENEUVE-LE-ROI

L'entretien d'information
(gratuit et sans engagement)

Une permanence a lieu

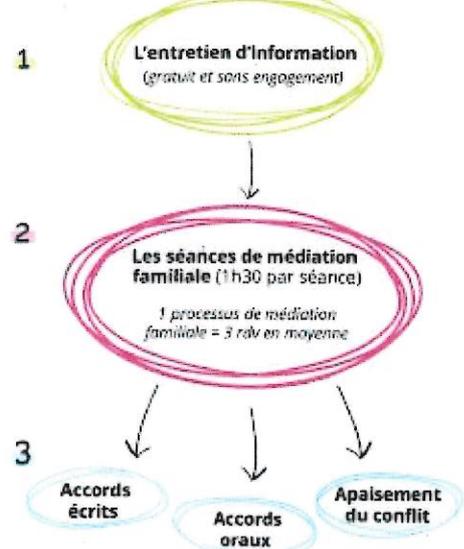
tous les 3^{èmes} jeudi
du mois à l'EFS de la
Sous-Préfecture
d'Etampes

de 9h à 12h
sur rendez-vous

Au 01 46 01 99 19
ou 06 29 57 06 31

COMMENT ÇA MARCHE ?

Lieu d'écoute, de dialogue et de prise de décision, la médiation familiale se déroule en 3 étapes :



Le protocole d'accord écrit peut être homologué par le Juge aux affaires familiales.



Des difficultés financières ?

Une conseillère Point Conseil Budget à votre écoute sur rendez-vous

Espace France Services
de la Sous-Préfecture d'Etampes
Un jeudi par mois de 14h à 16h
01.69.92.99.68 ou 01.69.91.95.97

gratuit
orientation
surendettement
charges
conseils droits endettement
budget ressources



Pour plus d'informations :

Udaf de l'Essonne
Service Point Conseil Budget
pcb1@udaf91.fr
01.60.91.30.54
www.udaf91.fr